



Diffamation d'un supérieur (Militaire)

Par **xavb**, le **12/02/2015** à **08:50**

Bonjour,

Tout d'abord, afin de cadrer le problème, sachez que je suis militaire.

Un officier d'un grade supérieur au mien, mais auquel je ne suis pas subordonné a tenu, par mail et en mettant mes chefs directs en copie, des propos que je juge accusatoires à mon encontre.

J'ai, dans un mail que je lui avais envoyé, parlé d'une polytechnicienne qu'il doit accueillir en disant "l'Xette". Ce terme ne se voulait ni péjoratif ni dégradant, mais plutôt amical. En tout cas c'est la sensation que j'en avais.

Il m'a répondu, en mettant donc mes deux chefs directs en copie, en me disant que mes propos étaient, je cite, "inadmissibles et (qu'il) interprète cette formule, accompagnée de points de suspension, comme une attitude discriminatoire susceptible d'être sanctionnée".

Ce n'est pas la première fois que cet officier me prend pour cible, avec des propos méprisants à mon égards et dont j'ai d'ailleurs gardé une copie.

Il m'a pris en grippe le jour où j'ai émis un avis d'opportunité défavorable à l'encontre d'un de ses projets, et que mon avis, justifié, a été suivi d'une décision en ma faveur.

J'ai vraiment l'impression de subir un acharnement de la part de cette personne visant à me discréditer vis-à-vis de mes supérieurs qui ne réagissent pas.

Je sais que l'expression que j'ai employée n'est pas forcément la meilleure, mais franchement non seulement je ne l'ai pas employée en pensant à mal, mais je ne trouve vraiment pas que cela soit diffamant.

Je pense qu'il saisit la moindre petite opportunité en la montant en épingle et en en rajoutant.

Que puis-je faire pour me défendre, sachant que compte tenu du poste qu'il occupe, je doute fort que ma hiérarchie fasse quelque chose ?

Par **moisse**, le **12/02/2015** à **10:32**

Bonjour,

[citation]Que puis-je faire pour me défendre, sachant que compte tenu du poste qu'il occupe, je doute fort que ma hiérarchie fasse quelque chose ?

[/citation]

Vous défendre de quoi ? d'écrire une bêtise ?

Lorsque cela arrivera vous aurez le temps de présenter vos arguments face à des griefs qui seront exposés par votre hiérarchie.